La LEg et encore ?

Autor(en): **Joz-Roland, Emmanuelle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[93] (2005)**

Heft 1493

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-282867

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

édito

DR

Emmanuelle Joz-Roland

Sommaire

4-5 International
Les habits neufs du patriarcat: multiculturalisme et tribunaux religieux

6-7 International
De la sous-nutrition à l'obésité féminine

8-9 Actrice sociale
Cosette Odier, pasteure

11 Prix Emilie Gourd

12 Dossier
Femmes, travail et LEg: l'égalité en marche?

18 -19-20 International
Crimes d'honneur...crimes d'horreur

21 Femme suisse
Jacqueline Berenstein-Wavre: un bâton dans la fourmilière de l'inégalité

22-23 Hisoire des femmes:
De l'enfant utile à l'enfant précieux

prochain délai de rédaction:
5 mai

La LEg et encore?

Depuis 1996 et l'introduction de la loi sur l'égalité, les choses ont changé, voilà qui est indéniable: interdiction de la discrimination, interdiction du harcèlement, bureaux de l'égalité, études statistiques, nette progression de la formation post-obligatoire et universitaire des femmes, intégration plus grande des femmes au monde du travail etc. À cela s'ajoute, toujours du côté du droit, un dépoussiérage salutaire du code civil à la fin des années 1990 et l'entrée en vigueur du tant attendu congé-maternité à la fin de ce printemps. Pourtant et hélas, les femmes sont, c'est toujours la même litanie, moins bien rémunérées, moins présentes dans les hiérarchies, plus précaires dans leurs emplois, dans leur chômage, dans leur retraite et elles s'occupent encore et toujours beaucoup plus que leurs homologues de sexe masculin des enfants, du ménage et de la famille. Bien sûr cette loi n'a pas encore dix ans, alors patience, tout vient à point à qui sait attendre. La loi elle-même a été longtemps attendue, bien plus de dix ans, il a même fallu faire grève pour l'obtenir. Mais c'est justement parce qu'il a fallu attendre tout ce temps pour obtenir le droit de vote, pour obtenir l'égalité constitutionnelle, pour obtenir la loi sur l'égalité, pour obtenir un congé maternité, qu'il devient difficile de croire que les effets de la loi finiront par se faire tellement sentir que d'ici une, allons deux, générations tout sera résolu. Je crois que, malheureusement, les effets de la loi sont presque à leur comble.

Cette loi était indispensable, elle le reste pour maintenir le statu quo actuel, mais elle ne permettra plus d'évolution majeure. Que faire alors? Un clip qui passera après le téléjournal et qui dira «l'égalité, il suffit de la vouloir» ? Je doute que la «positive attitude» du gouvernement de M. Raffarin fasse recette en Suisse, pour autant d'ailleurs qu'elle fasse recette en France. De toute évidence, pour que l'égalité entre femmes et hommes aboutisse concrètement, c'est toute notre organisation sociale qui devrait changer: une nouvelle conception de la parentalité, du travail, de l'économie, de la redistribution des richesses, etc. Pour cela il faudrait des projets concrets, pas seulement des mots, pas seulement des pansements sur un système attaqué de toute part, pas seulement une nouvelle loi qui vienne compléter la précédente de façon plus ou moins heureuse. Il nous faut l'allocation universelle, le travail à mi-temps rémunéré à 80% pour toutes et surtout pour tous (les femmes ont déjà l'habitude de travailler à mi-temps), ou que sais-je encore ? Car, quoiqu'en disent les thuriféraires de la croissance molle, notre société produit suffisamment de richesses pour repenser calmement toute notre organisation socio-économique. Nous avons besoin d'idées et des projets concrets pour qu'un peu d'espoir remplace l'énumération sempiternelle et désespérante de toutes les inégalités qui perdurent. Alors Mesdames à vos idées !